

L'Accueil Familial d'Urgence

Rapport
d'activités
2018



Perspectives 2019

«Pour qu'un enfant grandisse, il faut tout un village»

« Tout groupe humain prend sa richesse dans la communication, l'entraide et la solidarité visant à un but commun : l'épanouissement de chacun dans le respect des différences »

Françoise Dolto .





Table des matières :

Le mot du Président.....	p.4
Le mot du Directeur.....	p.7
1. Les statistiques 2018.....	p.9
1. Traitement des demandes de l'année 2018.....	p.11
2. Les prises en charge	p.14
a) Distribution des accueils par sexe et par âge.....	p.14
b) Distribution des accueils par arrondissement.....	p.15
c) Fratries et situations familiales.....	p.16
d) Situation de l'enfant avant l'accueil.....	p.17
e) Motifs des accueils.....	p.18
f) Issue des accueils.....	p.19
g) Durée des accueils.....	p.20
3. Nos familles d'accueil.....	p.21
4. Déplacements.....	p.21
2. La parole aux familles et aux enfants accueillis.....	p.22
3. La parole des familles d'accueil.....	p.26
1. Ancienneté de nos familles.....	p.26
2. Sélection et accueils.....	p.26
3. Quels éléments aident les familles à s'investir?.....	p.27
4. Ce que les familles souhaiteraient voir se développer.....	p.27
Et quelques petits mots qui nous mettent du baume au coeur.....	p.28
4. Projets, partenariats et formations.....	p.29
5. Perspectives 2019.....	p.31



Chronique du temps présent et des exemples de solidarités citoyennes en action.

Il y a peu, me rendant au théâtre à proximité de la gare du Nord, j'ai traversé celle-ci en début de soirée et, dans l'autre sens, soit vers 23h00, une fois le spectacle terminé.

Banalité, vu le nombre de voyageurs et navetteurs qui passe par cet endroit le matin et le soir.

Cette fois, certainement interpellé par « l'action » des chauffeurs « De Lijn » de ne plus s'y rendre, j'ai fait particulièrement attention.

Effectivement, il y a beaucoup de jeunes (et même très jeunes) migrants qui sont présents ; ce soir-là, il faisait beau et un certain nombre jouait au foot devant la gare, d'autres écoutaient de la musique.

Faute d'abri, de prise en charge, ils y logent sur des cartons, sans accès à des sanitaires, d'autres tentent de trouver le sommeil, dans des entrées de bureau, toujours sur des cartons pour s'isoler, quelque peu, du froid qui règne encore en ce début mai.

Hormis une odeur, qui peut incommoder ... quelle tristesse de vivre comme cela ; étonnant que certains (les chauffeurs « De Lijn », notamment), disent leur peur d'être contaminé par des maladies ; la peur est plutôt celle de croiser cet extrême dénuement, cette extrême pauvreté...

Que penser de ce politicien qui affirme ne pas vouloir d'un Calais bis à Bruxelles? (Le Soir- 12.05.2019). Quel populisme! Une telle assertion touche les côtés les plus sombres du populisme. La gare du Nord n'est pas un terrain vague et il n'y a pas moyen d'y construire de cabane. Probablement que cet homme politique ne fréquente pas la gare du Nord ou, plus simplement encore, les transports en commun.



Ici aussi c'est un « mouvement citoyen » qui a montré l'exemple, des personnes se sont rassemblées, après un appel lancé sur Facebook, pour nettoyer la gare du Nord et plus précisément les abords de l'arrêt de bus « De Lijn ».

Il faut - à nouveau - constater que l'Etat assume de moins en moins ses fonctions régaliennes... A penser que nos femmes et hommes politiques ne fréquentent pas plus les palais de justice, les prisons que les gares, pour se rendre compte de la décrépitude avancée de notre justice. Mais «ayons confiance», tout cela devrait changer avec les élections multiples du 26 mai 2019, c'est en tout cas mon souhait personnel !

Heureusement que d'autres faits de société nous donnent la possibilité de penser à un monde meilleur ; je songe particulièrement au mouvement initié par ces jeunes filles, ces jeunes femmes, au sujet du climat ; quel courage, quelle belle persévérance.

D'une autre manière, notre association contribue aussi à ces changements citoyens qui voient le jour un peu partout.

Notre, votre, association vit actuellement des changements... grâce à la persévérance de notre directeur, « nous avons » (en se faisant aider de bonnes compétences, merci à elles), décidé de l'achat d'une maison pour y loger le nouveau siège social de l'ASBL. Bien entendu, je vous épargne toutes les péripéties qu'un tel projet d'achat peut engendrer pour le Service et (surtout) pour les membres du personnel.

Bref «nous y sommes» et l'adresse du lieu correspond particulièrement bien à la fonction sociale de l'Accueil familial d'urgence: l'Avenue de la Liberté à Nivelles ...Tout un programme.

Autre moment fort pour le Service et les membres du Conseil d'administration, la participation au Colloque organisé par l'ASBL « Familles plurielles » et dont le titre était « C'est avec qui qu'on va où ? – Vivre, s'attacher et grandir dans de multiples configurations familiales ». De grands moments de réflexion et des manières de faire évoluer les



pratiques de travail social en matière d'accueil familial. Souvent des propos qui interpellent, qui questionnent avec de belles et grandes émotions.

L'actualité à venir pour le Service est aussi (et de manière concomitante à notre «grand déménagement»), la préparation d'un nouvel agrément de celui-ci.

Autre étape importante à venir, de nouveaux administrateurs (souvent une «denrée rare» pour les associations), seront amenés à rejoindre le Conseil d'administration dans les prochains mois.

Il me reste à remercier, en tant que président de l'association et au nom du CA :

- les familles d'accueil, sans qui le service n'existerait pas. La fête des familles est un magnifique témoignage de la vivacité de ce réseau, souvent constitué « pas à pas » par l'équipe du Service avec de multiples collaborations ;
- le personnel du Service (direction, intervenants familiaux et secrétaire) ; merci pour leur patience qui a été mise à contribution durant le déménagement ;
- les services qui accompagnent l'association dans sa gestion (administration de l'Aide à la jeunesse, CMG pour le secrétariat social et la comptabilité, ...) ;
- les donateurs, et particulièrement la Fondation Roi Baudouin, qui permettent aux actions de continuer à se développer ;
- l'ensemble des administrateurs en les remerciant particulièrement de l'excellente convivialité qui règne lors de nos réunions ; cela nous insuffle souvent de l'énergie et de la force pour continuer..

Daniel HANQUET, Président de l'ASBL.



Construisons ensemble l'avenir pour les enfants dont nous prenons soin.

Un rapport d'activités se préoccupe d'abord de l'année écoulée, et donc du passé.

Pourtant, notre quotidien d'accueil d'urgence est centré sur l'ici et maintenant – mettre en priorité l'enfant en sécurité par le biais d'une famille d'accueil – puis d'imaginer « l'après accueil d'urgence » où il sera appelé à évoluer dans un environnement propice à répondre à l'ensemble de ses besoins.

Ces objectifs de travail sont mis en pratique par l'ensemble de l'équipe qui partage des valeurs d'attention tournées en priorité vers l'enfant, de travail avec les parents et de soutien aux familles d'accueil. Grâce à ces dernières, notre projet développe une architecture pensée et équilibrée autour d'une spécificité garantie par une temporalité précise.

Au vu des normes quantitatives imposées par l'Aide à la jeunesse, nous espérons relever le défi lorsque nous quitterons notre agrément de « Projet Pédagogique Particulier » pour devenir un « Service d'Accueil et d'Accompagnement Familial d'Urgence – SAAFU » et maintenir une qualité identique d'interventions auprès des enfants. Cette modification devrait intervenir dans le courant de l'année. Nous nous préparons à ce changement en étant soutenus par la « Fondation Roi Baudouin » et « BNP – PARIBAS – FORTIS » qui supervisent notre action au niveau des réflexions à mener, des moyens à mettre en place pour y parvenir et nous permettre d'anticiper la politique à suivre.



En tant que petit service, tel David contre Goliath, ces apports devraient nous permettre d'envisager de manière pérenne nos activités sans devoir lancer, de manière symbolique, trop de cailloux avec une fronde et éviter ainsi de vains combats où les enfants sont trop souvent les oubliés des enjeux d'adultes.

Notre bateau est en chemin... Des orages seront encore certainement à affronter, mais des vents portés par une mer clémente et attentive devraient nous amener à bon port et nous aider à progresser de manière dynamique et continue. C'est le vœu que je forme pour l'équipage AFU en 2019, solidaire, emporté par un Conseil d'Administration solide, une équipe porteuse de complémentarité et des familles d'accueil consistantes, à bord d'un tout nouveau navire au « *44 Avenue de la Liberté à Nivelles* ¹ ».

Peut-on rêver d'un meilleur nom comme ancrage d'un service ?

Cet ensemble nous permet d'exister en dégageant une cohérence de projet réelle.

Christian Pringels, Directeur

¹ Adresse du nouveau Siège social (l'adresse de l'antenne reste inchangée : Rue de l'Hôtel de Ville 6 à 7100 La Louvière).



1. Les statistiques 2018

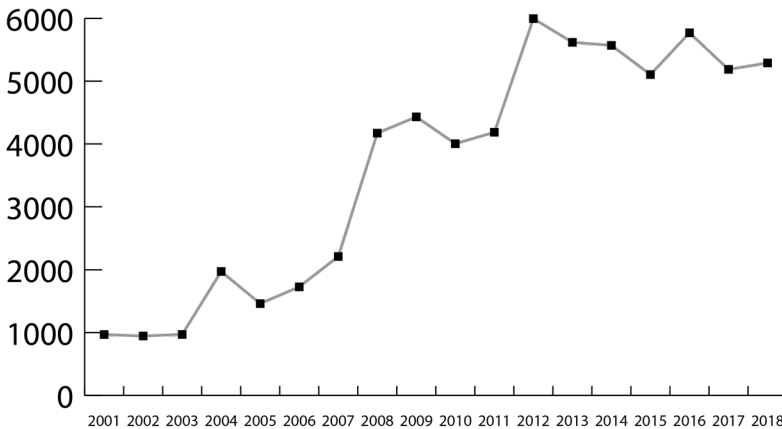
Récapitulatif des 16 dernières années

	Année	Nuitées	Nombre total des demandes	Nombre d'accueils	Familles d'accueil Candidates - Retenues
	2001	969	248	46	Non repris
	2002	946	235	50	4
	2003	971	241	53	42 - 9
	2004 : Agrément AFU comme SPFu				
Triennat	2004	1974	295	85	22 - 8
	2005	1462	257	64	17 - 3
	2006	1729	310	63	23 - 9
Triennat	2007	2213	336	84	48 - 14
		2008 : Mise en place de l'antenne de La Louvière du 1^{er} janvier au 31 décembre			
	2008	4172	430	136	91 - 15
	2009	4431	410	133	84 - 13
Quinquennat	2010	4004	393	118	50 - 15
	2011	4186	373	142	65 - 9
		2012 : Modification AFU : passage en P.P.P.			
	2012	5997	494	195	37 - 11
	2013	5619	502	211	25 - 12
	2014	5570	469	198	70 - 13
Triennat	2015	5105	511	168	45 - 16
	2016	5770	487	183	62 - 18
	2017	5188	524	174	37 - 11
T.	2018	5290	561	167	121 - 15



En 2018, nous avons encadré 5290 nuitées en famille d'accueil. Ce chiffre est légèrement supérieur à celui de l'année précédente.

Nous avons par ailleurs reçu 561 demandes, nombre que nous n'avions jamais atteint. Ceci montre bien le sens et l'utilité toujours présente de notre action auprès des enfants en danger. 167 de ces demandes ont pu être prises en charge.



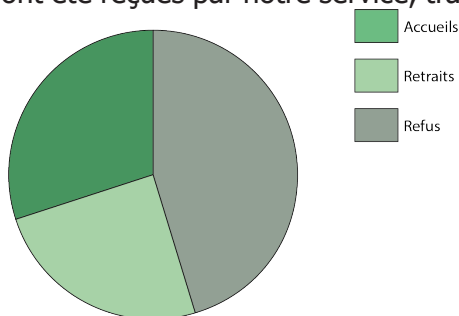
Le nombre de familles candidates est également sans précédent. Nous détaillerons ce point plus loin dans ce rapport. 121 familles ont pris contact avec notre service, et 15 d'entre elles ont rejoint notre réseau.



1. Traitement des demandes de l'année 2018

Statistiques générales des demandes et des accueils

561 demandes ont été reçues par notre service, traitées comme suit :



En 2018, nous avons pris en charge 167 situations sur 561 demandes, soit 30%. 25% des demandes (139) ont été retirées par le mandant. Ceci signifie que près de trois fois par semaine, une demande est reçue, enregistrée et traitée par le service sans se concrétiser en accueil. Ceci implique parfois plusieurs jours de travail, des contacts avec de multiples professionnels et la sollicitation de familles d'accueil, sans être comptabilisé de quelque façon que ce soit au niveau de nos prises en charge. Il existe également une forme de concurrence entre les différents services d'urgence : en effet, certains délégués introduisent des demandes en tout sens ; le premier à répondre, même si le projet n'est pas le meilleur pour l'enfant, sera sollicité en dehors de toute autre considération. Compte tenu de notre souhait de «paramétrer» différents aspects au départ (accord des familles d'accueil...), une réponse directe est impossible. En général, l'organisation d'un accueil prend entre 4 heures et quelques jours.

Enfin, nous avons été contraints de refuser 45% des demandes reçues. Le premier motif de refus d'une demande est la saturation de l'équipe. Cette impossibilité de réponse recouvre en réalité deux problématiques distinctes :



Accueil Familial d'Urgence

- La surcharge de travail des intervenants qui ne peuvent assumer une nouvelle situation tout en assurant la qualité et l'investissement dans les situations en cours ;
- L'impossibilité organisationnelle pour les membres du personnel d'effectuer une prise en charge le jour même lors d'une demande urgente.

L'équipe tente cependant au maximum de pouvoir répondre positivement aux demandes en maximisant la collaboration entre les antennes et le renvoi des mandants vers les collègues éventuellement disponibles.

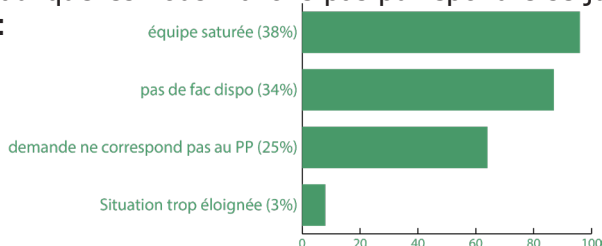
Le second motif de refus est le manque de familles d'accueil disponibles. Cette réalité reste toujours marquée pour les enfants en âge préscolaire et les fratries que le mandant ne souhaite pas séparer. Nous espérons que les avancées prévues, à savoir la prise en charge des frais de crèche par l'Administration Générale de l'Aide à la Jeunesse, pourront nous aider dans cette problématique. Il est en effet probable que d'ici quelques mois, ce poids financier ne soit plus à la charge des familles d'accueil, ce qui pourrait augmenter le nombre de familles pouvant accueillir un enfant de moins de 2,5 ans.

Ensuite, une demande reçue sur 4 est refusée, car elle ne correspond pas à notre projet pédagogique. Il peut s'agir de demandes émanant de privés que nous réorientons vers un mandant, de demandes de prise en charge pour une cellule familiale complète... Parfois également, la situation de l'enfant ne nous semble pas compatible avec un accueil dans une famille d'urgence (enfant souffrant de troubles pédopsychiatriques, nécessitant des soins médicaux trop importants...)

Seules 3% des demandes sont refusées pour un éloignement excessif. Notre service est en effet attentif à répondre aux demandes des mandants éloignés quand cela est possible, certaines régions ne bénéficiant malheureusement pas de services d'accueil familial d'urgence pouvant répondre à l'urgence et à la spécificité des situations rencontrées.

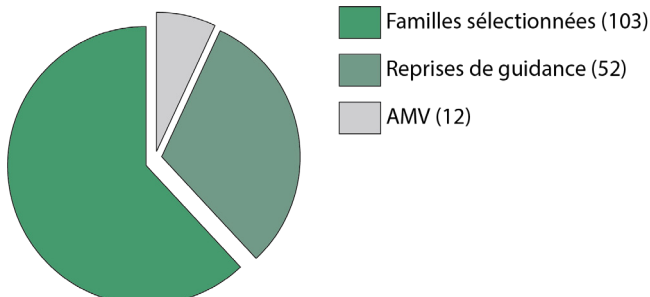


Les demandes auxquelles nous n'avons pas pu répondre se justifient donc comme suit :



Comme chaque année, nos prises en charge se déclinent en 3 catégories: «familles sélectionnées», «reprises de guidance » (encadrement d'un jeune dans une famille d'accueil issue de son milieu familial) et «aide en milieu de vie» (anciennement appelé «Code M», où nous accompagnons une réintégration d'un jeune auprès de ses parents suite à un passage en famille d'accueil).

De façon stable à travers les années, notre travail était constitué à 75% de prises en charge dans l'une de nos familles sélectionnées. L'an passé, nous avons vu la proportion de reprises de guidance augmenter significativement, celles-ci représentant plus d'un tiers de nos interventions. Une de nos hypothèses concernant cette évolution est liée à l'ouverture d'autres services d'urgence sur le même territoire que le nôtre. Les situations relevant d'une prise en charge en famille sélectionnée sont donc réparties sur les différents services, diminuant par là le nombre de ce type de prise en charge que nous effectuons. Notre service a donc une disponibilité plus grande pour accepter des reprises de guidance. Notre expertise dans ce domaine grandit parallèlement, augmentant de ce fait les demandes que nous adressent les mandants pour ces suivis dans des familles d'accueil familiales du jeune.



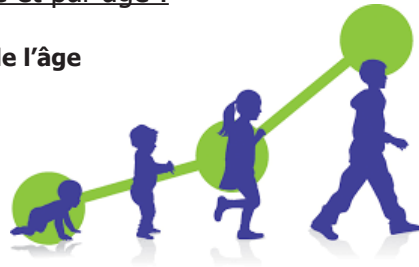


2. Les prises en charge

a) Distribution des accueils par sexe et par âge :

Répartition en fonction du sexe et de l'âge

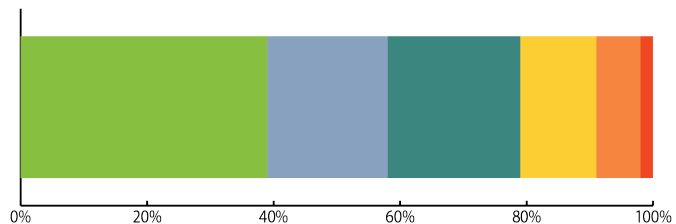
52 filles et 63 garçons:



0-2 ans	3-5 ans	6-8 ans	9-11 ans	12-14 ans	15-17 ans
45 (39 %)	22 (19 %)	24 (21 %)	14 (12 %)	8 (7 %)	2 (2 %)

Age des enfants accueillis

- 0-2 ans (45)
- 3-5 ans (22)
- 6-8 ans (24)
- 9-11 ans (14)
- 12-14 ans (8)
- 15-17 ans (2)



Comme nous pouvons le voir, nous continuons à accueillir une majorité de jeunes enfants. Près de 40% des enfants accueillis avaient moins de 3 ans, et près de 80% avaient moins de 9 ans. Le plus jeune avait 27 jours, le plus âgé 16 ans et 3 mois.

Au niveau des sexes, nous avons une majorité masculine avec 63 garçons accueillis (55%) et 52 filles (45%).



b) Distribution des accueils par mandant et arrondissement :

En orange le nombre de demandes

En vert le nombre d'accueils

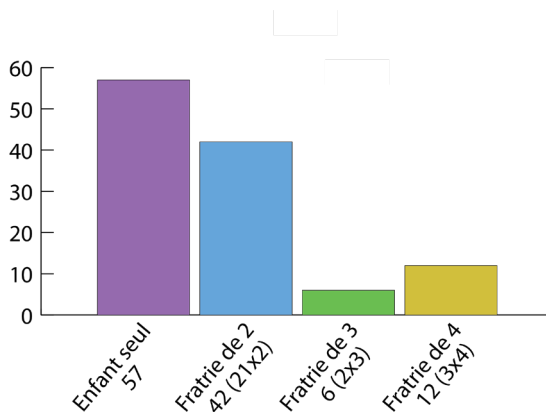
	SAJ	SPJ	TJ	Total
Charleroi	121 - 26	87 - 26	8 - 7	216 (41%) - 59 (45%)
Bruxelles	63 - 28	37 - 2	5 - 0	105 (20%) - 30 (23%)
Nivelles	28 - 15	24 - 4	7 - 6	59 (11%) - 25 (19%)
Mons	28 - 5	16 - 4	3 - 2	47 (9%) - 11 (8.5%)
Dinant	18 - 0	8 - 1	2 - 2	28 (5%) - 3 (2%)
Namur	10 - 1	2 - 0	1 - 1	13 (2.5%) - 2 (1.5%)
Verviers	11 - 1	7 - 0	0 - 0	18 (3.5%) - 1 (1%)
Tournai	12 - 0	6 - 0	1 - 0	19 (3.5%) - 0 (0%)
Liège	13 - 0	0 - 0	0 - 0	13 (2.5%) - 0 (0%)
Huy	0 - 0	3 - 0	0 - 0	3 (1%) - 0 (0%)
Arlon	1 - 0	0 - 0	0 - 0	1 (0.25%) - 0 (0%)
Marche	0 - 0	1 - 0	0 - 0	1 (0.25%) - 0 (0%)
Neufchateau	0 - 0	1 - 0	0 - 0	1 (0.25%) - 0 (0%)
Flandre	0 - 0	1 - 0	0 - 0	1 (0.25%) - 0 (0%)
Total	305 (58%) - 76 (58%)	193 (37%) - 37 (28%)	27 (5%) - 18 (14%)	525 - 131

Notre service travaille donc de façon légèrement majoritaire dans un cadre d'aide négociée.

Nos 4 arrondissements prioritaires représentent 95.5% de nos interventions. Les mandants de Charleroi représentent 45% de nos situations. Nous pouvons aussi voir que, faute de places suffisantes en accueil d'urgence sur tout le territoire, des arrondissements plus éloignés nous contactent de façon assez régulière pour solliciter notre intervention.



c) Fratries et situations familiales :



En 2018, nous avons donc encadré 5290 nuitées, qui correspondent à 131 interventions. Celles-ci, déduction faite des « doubles mandats » pour certains enfants, représentent :

- 117 enfants différents ;
- 57 enfants accueillis seuls, 21 fratries de 2, 2 fratries de 3 et 3 fratries de 4 ;
- 83 situations familiales différentes.



d) Situation de l'enfant avant l'accueil :

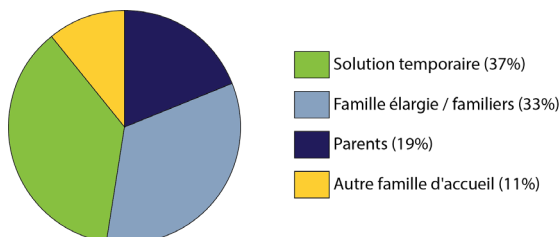
Situation de l'enfant	% 2018
FAIF	33%
parents	18%
Hôpital	12%
CAU	11.5%
FARE	11%
FAS urgence	11%
Accueil d'urgence 5j.	1.5%
Maison maternelle/unité mère enfant	1%
SAAE	1%
Total	100%

Nous distinguons dans ce tableau plusieurs types de familles d'accueil :

- Les FAIF: Familles d'Accueil Intra-Familiales
- Les FARE : Familles d'Accueil du Réseau Elargi
- Les FAS : Familles d'Accueil Sélectionnées

La majorité des enfants étaient, avant notre intervention, chez un membre de leur famille. Ce chiffre est à mettre en relation avec l'augmentation de nos interventions en reprise de guidance. Un enfant sur cinq était avec ses parents.

Nous remarquons également que 37 %, soit un enfant sur trois, arrivent chez nous suite à un autre placement en temporaire.





e) Motifs des accueils:

Motifs des accueils	nombre de situations	% des situations
Négligence	72	55%
Crise familiale	67	51%
Prob. psy d'un parent	49	37%
Maltraitance	42	32%
Alcoolisme d'un parent	23	18%
Prob. de logement	24	18%
Toxicomanie d'un parent	16	12%
Parent incarcéré	11	8%
Limites intellectuelles d'un parent	11	8%
Abus sexuel	9	7%
Parent démissionnaire	9	7%
Hosp. d'un parent	7	5%
Décès d'un parent	6	5%
Prostitution d'un parent	2	1.5%
Maladie d'un parent	1	1%
Violence conjugale	1	1%

En 2018, nous obtenons un total de 350 motifs invoqués pour 131 interventions, soit une moyenne de 2,67 motifs par intervention.

Nous pouvons voir dans ces chiffres que plus de la moitié des enfants sont victimes de négligence, et un enfant sur trois de maltraitance. Les problématiques psychiatriques des parents sont toujours fortement présentes.



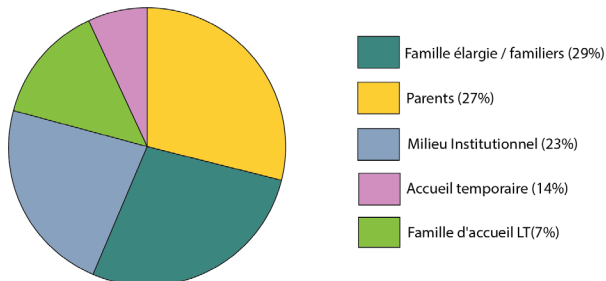
f) Issue des accueils :

Issue des accueils : détail	% 2016
FAIF	29%
Parents	25%
SAAE/COO	18.5%
CAU	7%
FAS LT	4%
FAS CT	4%
CAEVM	3%
FARE	3%
Fac urgence	2%
Maison maternelle/Maison d'accueil	2%
Pouponnière	1.5%
Hôpital	1%
Total	100%

En 2018, plus de la moitié des enfants intégrera ou restera au sein de son environnement familial (parents ou famille élargie).

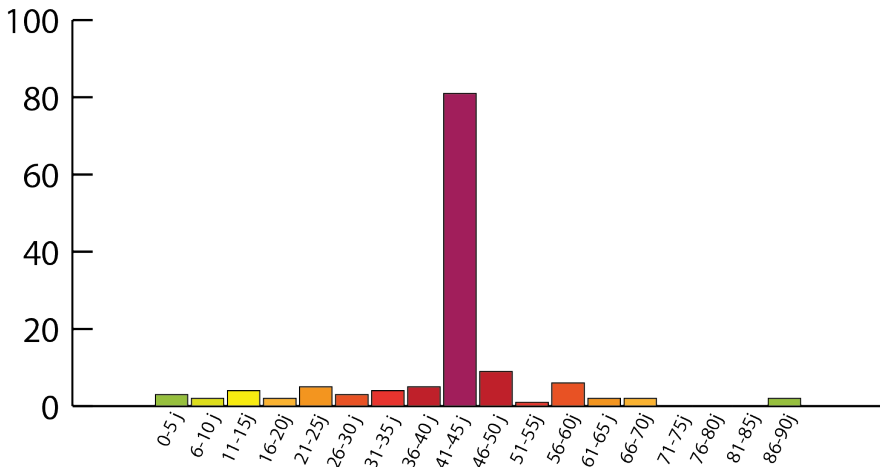
30% des enfants intégreront une structure adaptée à leur situation (institution de l'Aide à la Jeunesse ou famille d'accueil long terme).

Pour environ 1 enfant sur 7 c'est une nouvelle solution temporaire qui sera mise en place au départ de l'AFU.





g) Durée des accueils :



En 2018, 62% des accueils ont duré de 41 à 45 jours. Une prolongation a été effectuée dans 19% des accueils (22 enfants sont restés plus de 45 jours en famille d'accueil). Ces prolongations ne peuvent en effet être envisagées que lorsqu'une dérogation est obtenue, et que le motif de prolongation peut être justifié à l'administration. Les accueils de moins de 15 jours ne représentent eux que 6.5% des prises en charge.

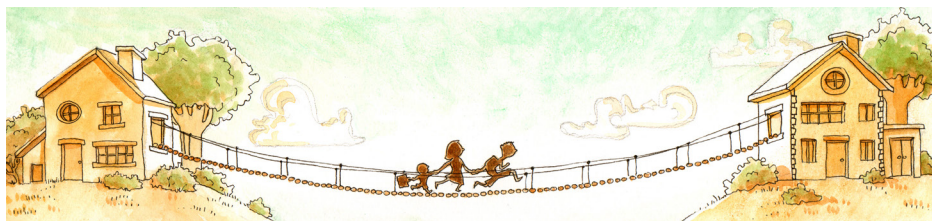


3. Nos familles d'accueil

Durant l'année 2018, nous avons été contactés par 121 familles souhaitant avoir des informations sur notre projet d'accueil.

Sur ces 121 familles, 34 ont renvoyé le formulaire :

- 16 ont terminé ce chemin avec nous et ont déjà rejoint notre réseau.
- 9 ont choisi de se retirer du processus, pour des raisons qui leur sont propres (préférence pour un autre type de projet d'accueil, indisponibilité familiale...).
- 9 ont été refusées par notre service. Les motifs de ces refus sont également multiples : famille trop éloignée géographiquement, famille en période d'instabilité...



4. Déplacements

	KMS 2018	KMS 2017
Nombre de Kms	80.961	68.520
Km moyen/accueil	692 km/enfant	629 km/enfant

En 2018, nous avons effectué 80.961 km.

Cela représente une moyenne de 692 km par enfant accueilli et de plus de 10.000km par intervenant !



2. La parole aux familles et aux enfants accueillis

Cette année, nous avons décidé de donner la parole aux principaux acteurs concernés par notre intervention, à savoir les jeunes accueillis et leur famille.

Pour cela, nous avons la chance de pouvoir discuter avec une famille dont la route a croisé la nôtre. Il y a deux ans, David et Inès ont été accueillis par notre service. Ils avaient alors 10 et 7 ans, et ont passé 45 jours dans deux familles d'accueil différentes. Nous trouvions intéressant de les rencontrer aujourd'hui, eux et leur famille, afin de voir ce que chacun a pu garder comme souvenir de cette expérience. Voici le recueil de leur parole.

Marcelle, Maman de David et Inès

Je crois que les difficultés, elles datent déjà d'il y a plus longtemps que ça et je crois que la période où on a placé les enfants, c'était la pire période de ma vie. Je n'étais plus moi du tout. Je ne me reconnaissais plus à l'époque. J'ai fait trois tentatives de suicide sur une semaine donc il y avait un problème quelque part. J'appelais à l'aide.

Et puis il y a eu cette histoire où la police est arrivée et ils ont embarqué les enfants pour les amener chez ma sœur qui a pris la décision de dire : « Maintenant STOP, ça suffit ». Il faut qu'on fasse quelque chose pour les enfants, car c'est eux qui étaient les plus mal. Et c'est comme ça qu'on s'est retrouvé au tribunal de la jeunesse, et c'est là qu'on m'a annoncé que les enfants allaient être placés. Mais au départ c'était « NON », je ne voulais pas me séparer de mes enfants. Et la juge m'a dit que si je ne voulais pas ce serait fait de force de toute façon. Ce jour là, j'ai dû dire au revoir aux enfants au Tribunal et c'est ma sœur qui allait les conduire dans vos locaux. Je n'en ai jamais voulu à ma sœur d'avoir fait ça. Parfois les gens me disent : « mais tu te rends compte que c'est ta sœur qui a fait placer tes enfants ? » Mais je lui dis merci à ma sœur, car si elle n'avait pas fait cela, je ne serais plus là aujourd'hui et les enfants, ils seraient où ? Placés quelque part ?



Puis l'avocate des enfants est arrivée vers moi, et m'a conseillé un centre de la santé mentale pour me soigner. Quand je suis sortie je me suis dit : « soit je me jette sous un train ou j'y vais ». Je me suis dit : « il n'y a pas d'avance, il faut que je me batte, que je les récupère, je ne peux pas les laisser ainsi ». Puis il y a eu le SAJ aussi, de fil en aiguille, j'ai ouvert toutes les portes qu'on me donnait pour avancer et aller mieux. Et voilà en plus ou moins de temps je les ai récupérés.

Le fait que mes enfants aient été placés, cela a été un véritable électrochoc. Je me suis dit : « plus bas je ne peux pas tomber donc il faut que je me relève ». Je me suis dit : « je n'ai pas le choix et si je ne le fais pas maintenant je ne le ferai jamais ». C'était le moment pour me sentir mieux, être épaulée, pour cela j'avais aussi ma sœur et mon beau-frère.

Je ne me suis pas tracassée au début, les enfants je savais qu'ils allaient être bien et qu'ils allaient être bien pris en charge par d'autres personnes qui allaient s'occuper d'eux. Moi je devais m'occuper de moi. Au début, je ne me suis pas occupés d'eux, car j'avais besoin d'aller mieux moi. Puis après j'ai eu votre coup de téléphone et j'ai su que les enfants allaient bien, que cela se passe bien, qu'Inès avait bien dormi et bien déjeuné, et que David était dans une famille d'accueil avec un garçon de son âge, que cela se passait bien. Je savais qu'ils étaient en sécurité et c'est surtout ça qui était important. Je savais qu'ils allaient aussi chacun reprendre leur vie d'enfant. Surtout pour David. Après j'ai pu voir l'album photo des familles d'accueil pour pouvoir mettre un visage sur les personnes qui s'occupaient des enfants. L'histoire de les avoir séparés, c'était même mieux, je trouve que cela a porté ses fruits. Cela leur a permis à chacun d'avoir une place pour eux.

Je savais que je pouvais vous appeler n'importe quand pour avoir des nouvelles des enfants. Pour ça c'était vraiment super. Vraiment, pendant l'accueil, vous avez su me rassurer beaucoup, parce que je savais en plus que les enfants passaient par vous quand ils voulaient quelque chose, vous étiez vraiment le lien. Les 15 premiers jours, on s'est d'abord rencontrés, puis le temps que les enfants puissent se poser en famille



d'accueil, et en 15 jours j'avais pu déjà reprendre goût à la vie. Moi le principal c'était de pouvoir récupérer mes enfants c'était mon objectif. C'était ma carotte qui me faisait avancer.

Honnêtement, de cette situation, je n'en tire que des bénéfices. Je ne peux pas dire qu'au bout des 45 jours j'étais soignée mais j'avais les clés en mains. Pour moi, ça m'a remonté, j'ai eu les épaules pour m'accompagner. Et aujourd'hui, deux ans après regardez où on en est et tous les changements positifs, ce n'est que du positif. C'est un renouveau. Et même durant les 45 jours d'accueil, cela n'a été que du changement, on voyait les enfants changer même physiquement d'une manière très positive.

Mamily, tante des enfants

Là c'était grave ce qui s'était passé et j'avais interpellé le SAJ pour qu'ils soient placés. Si cela n'avait pas été fait, le schéma se serait sans cesse répété. David avait 10 ans et il avait des responsabilités d'un homme, il devait s'occuper de sa petite sœur il devait sortir sa maman de sa baignoire qui était tombée, la ramasser. Il ne devait pas porter tout ça et la petite elle trouvait tout cela normal, elle rigolait. L'accueil m'a apporté de voir que ma sœur se reconstruisait, parce que de semaine en semaine on voyait qu'elle rebondissait.

David et Inès

David : *Le début de placement, je m'en souviens vaguement mais quand même un peu. Quand ma tante et mon oncle sont venus nous déposer au bureau, j'étais triste, car on venait de quitter maman et j'étais stressé et j'avais peur, parce que j'allais aller chez des gens que je ne connaissais pas, je me suis dit : « est-ce que cela va bien se passer ? » J'avais des craintes, j'avais peur. J'avais dur, car j'avais déjà dû dire au revoir à maman, puis après à Inès donc ça faisait beaucoup de séparation. Puis mon téléphone qu'on a dû reprendre, ce n'était pas non plus facile. C'était ce qui permettait de sauver maman lorsqu'elle n'allait*



pas bien et avec lequel je pouvais contacter ma tante.

Pendant mon séjour en famille d'accueil, le plus marrant c'était quand Martin avait mis un faux caca à côté de mon lit. Je suis rentré dans la chambre et me suis dit le chien n'est quand même pas rentré dans ma chambre ? Je suis descendu pour le dire à Julie, et Martin s'est mis à rire, car il l'avait fabriqué avec Rémy avec du papier mâché.

Au début, j'étais plus triste au moment du coucher. J'ai fait pipi au lit et ça m'a mis mal à l'aise. Puis à partir du moment où vous avez fait la photo lors de la visite avec maman, tous les soirs à partir de là je faisais un bisou à la photo. En plus, je suis arrivé au mauvais moment à l'école car j'avais eu plusieurs remplaçantes donc c'était beaucoup de changement encore. Au début on avait dit 15 jours minimum et 45 jours maximum, j'avais un petit espoir qu'on rentre 15 jours après mais je n'étais pas sûr, donc je n'étais pas si triste que ça de rester un peu plus longtemps.

Ines : *je ne me souviens plus du tout. Mais oui j'avais pleuré. Je me souviens que j'avais peur du petit chien de Marie-Lou. Après, je me souviens le matin je savais ce qu'ils déjeunaient alors je préparais à chaque fois le déjeuner. J'ai encore un album photo, j'aime bien parfois le regarder. **Sa tante** : elle a des bons souvenirs parce que parfois elle parle qu'elle était dans le fauteuil avec son casque pour écouter de la musique. Kendji ! Tu faisais de la danse, tu faisais du vélo, tu allais promener le chien et à pied à l'école.*

J'ai eu peur aussi quand j'ai repris l'école à mon retour. J'avais peur qu'en appelant ma tante elle nous remette en famille d'accueil.

Nous remercions du fond du coeur cette famille pour ce partage d'expérience, précieux pour nous. Ce retour nous permet de remettre en lumière le sens profond de nos interventions, et de l'importance de cet accompagnement au coeur de la crise.



3. La parole des familles d'accueil

En 2018, nous avons souhaité nous arrêter un moment sur le vécu de nos familles d'accueil. Afin de les accompagner au mieux, nous avons entamé une réflexion sur les améliorations à apporter à notre travail de soutien. Nous voulions comprendre ce qui aide, ou freine, le projet d'accueil. Nous souhaitons ainsi ajuster notre intervention au mieux à la réalité des familles d'accueil. Ce travail a pu voir le jour grâce au soutien de la Fondation Roi Baudouin.

Un questionnaire a donc été envoyé à toutes nos familles actuelles, actives ou en « stand-by », ainsi qu'aux familles qui ont quitté le projet ces 5 dernières années.

Voici les retours que nous avons pu observer...

1. Ancienneté de nos familles

La moyenne d'ancienneté des familles de notre réseau est d'un peu plus de 5 ans. Notre plus ancienne famille d'accueil est présente depuis 33 ans! Concernant les familles qui ont quitté le projet, elle ont en moyenne été dans notre réseau pendant 4 ans avant de nous quitter.

2. Sélection et accueils

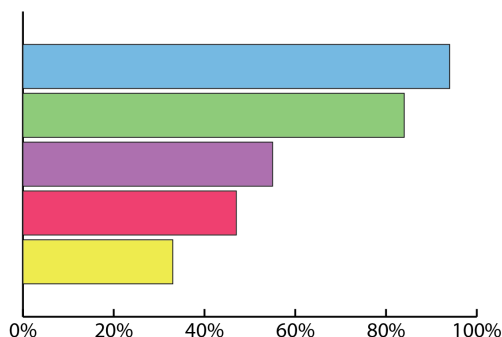
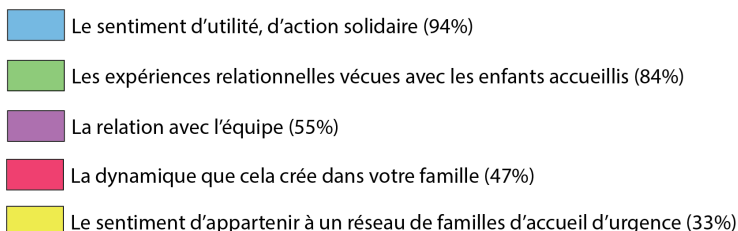
La procédure de sélection est très majoritairement bien perçue, ressentie comme respectueuse et non intrusive. Les familles se disent bien préparées aux accueils. De même les retours sur l'accompagnement de l'équipe sont positifs, notre service étant décrit comme suffisamment présent, attentif et réactif.

Concernant ce qui est perçu comme le plus difficile en tant que famille d'accueil, l'interruption de contact après l'accueil est pointée par plus de la moitié des familles (54%). Une proportion semblable (52%) renvoie le sentiment d'impuissance face à certaines situations. Les autres aspects



principalement nommés sont la gestion des séparations (34% des familles), le fonctionnement du système de l'Aide à la Jeunesse (32% des familles). Une famille d'accueil sur cinq note également le nombre trop peu important de demandes d'accueil.

3. Quels éléments aident les familles à s'investir?



4. Ce que les familles souhaiteraient voir se développer

Les trois idées principalement retenues par les familles d'accueil sont :

- Une plateforme informatique d'échange réservée aux familles d'accueil (33% des familles) ;
- Plus d'informations sur l'aspect légal du placement familial (30% des familles) ;
- Plus de moments de rencontres entre familles de notre réseau (28% des familles).

Nous tenterons de tenir compte de ces souhaits dans le futur !



Enfin, nous avons pu constater que les raisons qui poussent une famille d'accueil à quitter le projet sont très souvent liées à une modification de la cellule familiale comme l'arrivée d'un enfant (48% des anciennes familles), ou à l'évolution du projet vers un autre type d'accueil, long terme ou parrainage (41% des anciennes familles). Seules 10% des anciennes familles évoquent la difficulté à gérer émotionnellement les séparations en fin d'accueil ou une incompatibilité du projet avec leur dynamique familiale comme motif de fin de collaboration.

Et quelques petits mots qui nous mettent du baume au cœur...

« Ce que nous apprécions, c'est ce sentiment de rester maître de nos décisions de disponibilité d'accueil ou pas en fonction de notre situation du moment, c'est rassurant. »

« Un tout grand merci pour cette collaboration. Notre histoire à l'AFU est une magnifique expérience. »

« Merci d'exister en tant que structure ! Sans vous, nous ne pourrions pas être un maillon de la chaîne vers le nouvel espoir insufflé aux enfants . »

« Dès que nous le pourrons, nous reviendrons vers vous pour reprendre ce magnifique projet que nous soutenons toujours. »

« Nous montrons aux enfants un autre « modèle de famille », en espérant qu'ils puissent le reproduire à l'âge adulte. »



4. Projets, partenariats et formations

En 2018, notre service a collaboré avec de nombreux partenaires :

- La direction reste impliquée et active au sein de la Fédération des services de placement familial ;
- Le personnel représente le service aux groupes InterAS, Interpsy et Interadministratif ;
- Notre projet a été choisi parmi de nombreux candidats par le Fond Venture Philantropy. Grâce à leur accompagnement, nous entamons un projet de trois ans afin de repenser nos interventions, et d'améliorer notre infrastructure.
- BNP Paribas Fortis nous a fait l'honneur de choisir notre projet comme «coup de coeur» pour ses clients. En plus de l'aide financière reçue, nous avons pu bénéficier d'une conférence de presse qui rencontré un vif succès et a suscité un grand intérêt auprès du public. Celle-ci a entraîné un passage dans la majorité de la presse nationale écrite, radiophonique ou télévisuelle. Les conséquences sur le nombre de familles candidates ont été immédiates.
- Notre service a été présent sur une étape du «Beau Vélo de Ravel». De plus, notre Directeur a pris part, sur un tandem aux couleurs du placement familial, à l'échappée belge, afin de faire connaître notre projet aux quatre coins de la Belgique.
- Notre service participe activement à l'amélioration du programme EASY, programme informatique chargé de recueillir toutes les informations sur les demandes et accueils.
- L'AFU a convié toutes ses familles d'accueil aux «Jeudis de Familles Plurielles» qui se sont tenus dans 8 lieux répartis sur le territoire. Au cours de ces trois soirées, les familles ont pu entendre des spécialistes et échanger autour des thèmes du développement de l'enfant, de l'attachement et de la séparation.



Accueil Familial d'Urgence

- Nous avons également participé à une journée d'étude organisée par Notre Abri, «Quand dira-t-on, du temps du bébé «placé» au temps des parents : le temps des professionnels pour un projet de vie.»
- La majorité de l'équipe a pu assister au Colloque de Parole d'enfants «La parentalité à l'épreuve du couple».

Au niveau du personnel, nous avons connu plusieurs mouvements lors de l'année 2018.

Julie Vassart a quitté notre service après près de 10 ans de collaboration. Nous lui souhaitons bonne route dans ses nouvelles aventures professionnelles. Elle a été remplacée par Marie Godeaux qui a intégré notre équipe. Nous avons également dit au revoir à Jessica Braquegnier, à la place de qui nous avons accueilli Mathilde Straetmans.

Loredana Carru a quant à elle quitté momentanément nos bureaux en étant écartée durant sa grossesse et son congé de maternité. Nous avons également employé Perrine Dugnolle, qui nous a aidés à répondre aux situations de personnel en 2018 et 2019.



5. Perspectives 2019

En 2019, de nombreux défis nous attendent.

Tout d'abord, 2019 est l'année où nos nouveaux arrêtés spécifiques vont entrer en application. De Projet Pédagogique Particulier, l'AFU deviendra un SAAFU (Service d'Accompagnement en Accueil Familial d'Urgence). Pour rendre ceci possible, nous devons réécrire totalement notre Projet Educatif.

Parallèlement à cela, l'AFU devra gérer le déménagement de son siège social. Même si nous restons implantés à Nivelles, le changement est grand, car, désormais propriétaire, l'AFU pourra aménager les nouveaux locaux afin d'être dans le meilleur soin possible à apporter aux enfants et à leurs parents. Un vrai nouveau départ !

L'AFU continue également ses nombreux engagements. Soulignons la participation du Service au livre pour enfant «Familles», illustré par notre dessinateur attitré, Ian De Haes.

Enfin, notre service continuera à se former, la participation de l'entière de l'équipe étant prévue au Colloque de Familles Plurielles «C'est avec qui qu'on va où ? Vivre, s'attacher et grandir dans de multiples configurations familiales». Quatre personnes du service auront également l'occasion de suivre une formation pour les professionnels donnée par Johanne Lemieux. Ce séminaire de 3 jours en intervention en attachement abordera le fondement biologique et l'impact développemental de la théorie de l'attachement.

Le Conseil d'Administration, l'équipe et les coordonnées de l'Accueil Familial d'Urgence

Le Conseil d'Administration

Daniel Hanquet, Président ;
Robert Heymans, Trésorier ;
Marie-Bernadette Desmedt - Elincx ;
Marie-Agnès van Eeckhout - Gueur ;
Jean-François Funck ;
Etienne Hennuy ;
Jean-Paul Lejeune.

ACCUEIL FAMILIAL D'URGENCE

info@afu.be - www.afu.be

L'équipe

Christian Pringels, Directeur : 0474/820.920 – christian.pringels@afu.be

Julie Blondiau, Directrice Adjointe - julie.blondiau@afu.be

Intervenants familiaux: Manon Boucq, Loredana Carru, Perrine Dugnolle, Audran Gaillard, Marie Godeaux, Emmanuelle Reca, Mathilde Straetmaens
adresses mail: prenom.nom@afu.be

Sabine Wetzel, Secrétaire – sabine.wetzel@afu.be

Bruxelles et Nivelles

Avenue de la Liberté, 44, 1400 Nivelles
067/877.107

Télécopie : 067/877.114

Hainaut

Rue de l'Hôtel de Ville 6 à 7100, La Louvière
064/451.491

Télécopie : 064/335.992

Compte courant: Code SWIFT/BIC: CREGBEBB – IBAN BE97 1926 1364 2149

Matricule agrément AAJ i1064

Statuts Moniteur Belge : N° identification 772/83

Numéro d'entreprise : 0424.381.433

**ASBL bénéficiant de l'exonération fiscale pour les dons, supérieurs ou égaux à 40 €
versés sur le compte «Accueil Familial d'Urgence» :
Code SWIFT/BIC: ARSPBE22 – IBAN BE96 9796 4221 7605**